

Les enseignants élus au CA du lycée polyvalent René Cassin,
soutenus par les élèves élus

À Monsieur le Recteur de l'académie de Lyon

Objet : Motion portant sur les nouvelles épreuves communes de contrôle continu du baccalauréat 2021 (E3C)

Nous, enseignant.es au lycée René Cassin, faisons connaître aux membres de ce CA notre opposition à cette forme d'évaluation à laquelle nous reprochons de mettre fin à l'égalité entre les candidats.es et au caractère national du baccalauréat.

Nous avons interpellé à plusieurs reprises notre hiérarchie depuis l'année dernière dans l'ensemble des instances de dialogue social prévues (ministre, recteur, chef d'établissement et corps d'inspection). En conseil supérieur de l'éducation, les projets de décrets ont été, à la majorité, rejetés. Mais force est de constater que les réformes du lycée et du baccalauréat se sont néanmoins mises en place malgré l'opposition grandissante des différentes parties prenantes : les élèves et leurs parents ainsi que les enseignants.

Pas davantage de réponse à la lettre ouverte envoyée le lundi 20 janvier (en annexe) qui recense l'ensemble des raisons qui nous poussent à refuser de participer au déroulement des E3C. Ont également été destinataires les parents d'élèves via les fédérations.

Nous avons donc, à plusieurs reprises, exprimé et expliqué clairement nos inquiétudes sur cette nouvelle organisation du lycée et du baccalauréat et notamment les fameuses E3C, nous ne les rappellerons pas dans cette motion dont l'objet est de dénoncer les conditions dans lesquelles elles se sont déroulées.

Lors des épreuves du mardi 21 janvier (mathématiques pour les filières technologiques) et du jeudi 23 janvier (anglais pour l'ensemble des filières), les enseignants ont exercé leur droit de grève et manifesté devant le lycée leur opposition à ces épreuves, boycottant ainsi leurs surveillances.

Le vendredi 31 janvier, près de 60% des élèves, ont pris la décision difficile mais légitime de ne pas composer lors de l'épreuve d'histoire-géographie telle qu'elle est conçue dans le cadre du nouveau baccalauréat 2021. Ils ont alors manifesté dans le calme leur opposition, aux côtés des enseignants, majoritairement en grève de surveillance ce jour-là pour des raisons similaires.

Si des tensions ont pu naître, elles viennent du fait qu'ils ont été scandalisés, tout comme nous, d'une énième rupture d'égalité lorsque des élèves, sous la menace d'un 0/20, ont été incités à entrer pour composer près d'une heure après le début de l'épreuve ; certains entrant même à moins de dix minutes de la fin de l'épreuve. Les conditions de surveillance ont été très perturbées avec des entrées et sorties intempestives, des contacts téléphoniques entre les élèves présents en salle d'examen et des élèves à l'extérieur sans parler des pressions et du stress générés par la situation de cacophonie générale. Certains élèves auraient même composé pendant près de trois heures au lieu des deux heures règlementaires. La décision du chef d'établissement de maintenir fermée l'entrée principale de l'établissement à la récréation a fini d'échauffer les esprits. Nous attendions tous un signe d'apaisement de la direction qui n'est jamais venu : la seule décision appropriée, dans de telles conditions, étant d'annuler cette session d'épreuve.

Nos élèves, sérieux et responsables, ne doivent pas être punis pour avoir usé de leur liberté d'expression, ils ne se sont rendus coupables d'aucun délit.

A ce titre, nous leur réitérons notre soutien et demandons à ce qu'ils ne subissent aucune représailles, à l'image du 0/20 qui leur a été brandi comme élément de pression. Nous avons rédigé une pétition en ce sens que nous n'hésiterons pas à médatiser si des sanctions devaient être prises.

Par ailleurs, nous récusons formellement les soupçons de manipulation évoqués dans le courrier de la direction du 5 février 2020 qui nous a été adressé. Il est dit que nous aurions incité les élèves au boycott des épreuves, alléguant l'absence de sanctions. Ce n'est pas le cas.

Les élèves sont bien suffisamment pénalisés par ces épreuves hâtives et mal conçues, pourtant décidées et maintenues par des fonctionnaires d'État malgré l'opposition et les perturbations massives.

Nous nous permettons d'ajouter que les inspecteurs rencontrés avant le déroulement de ces épreuves insistent tous sur la faiblesse du coefficient, répétant à l'envi « il faut relativiser » !

Enfin, nous nous étonnons que la direction ait pris la peine de rencontrer les délégués des classes de première ainsi que des parents d'élèves mais non les enseignants, privés ainsi de parole. Cette mise à l'écart crée un climat de défiance alors même que notre relation à l'élève et sa famille repose sur la confiance.

Nous ne sommes ni des fâcheux ni des fonctionnaires déloyaux et démagogues, seulement des enseignants attachés à la réussite de tous les élèves.